

FORMULE 740

RENONCIATION À L'HOMOLOGATION OU À L'ADMINISTRATION TESTAMENTAIRE

COUR DU BANC DE LA REINE

Centre _____

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU(E) _____.

Attendu que feu(e) A.B., autrefois du (de la) _____ de _____ dans la province du Manitoba, est décédé(e) le ou vers le _____ 19__, alors qu'il (elle) avait comme lieu de résidence habituelle le (la) _____ de _____ au Manitoba;

Et attendu qu'il (elle) a rédigé et dûment passé un testament daté du _____ 19__, lequel me désignait à titre d'exécuteur testamentaire (ou selon le cas) d'après ce que je sais et crois;

Je soussigné(e), C.D., renonce expressément par les présentes à tous mes titres ou droits relatifs à l'homologation et à l'exécution du testament (ou des codicilles, le cas échéant).

En foi de quoi j'ai apposé aux présentes ma signature, ce _____ jour d _____ 19__.

Signé en présence de E.H.

C.D.

Remarque : Cette formule peut être modifiée, si la renonciation est faite par le conjoint survivant ou par une autre personne ayant droit à l'administration testamentaire. Il faut, dans chaque cas, joindre un affidavit de passation.